Le fonsorbais

Décembre 2014 Bulletin municipal de la ville de Fonsorbes

Point sur les finances

L'Agenda 21 en action

Nouveau service Économie-emploi

Le mot du maire

Madame, Monsieur,
Ces dernières semaines, les Fonsorbais ont pu apprécier un changement notable: enfin un marché digne de ce nom le samedi matin!
Lieu de rencontres et d'échanges, il témoigne de notre volonté de vouloir faire vivre notre ville.
Cette détermination à avancer s'affiche également sur des dossiers majeurs:

• le 20 novembre nous avons signé un compromis avec la SFIL aboutissant à la résiliation du prêt toxique à taux variable transformé en deux prêts à taux fixe;

• nous avons demandé au SMEA/Réseau 31:
– d'étudier la possibilité de réhabilitation de la station d'épuration de Cantelauze ce qui coûterait moins cher que de construire une nouvelle super-station d'épuration à la Salvetat-Saint-Gilles et les 5 km de réseau nécessaire à notre branchement,
– de négocier le second prêt toxique qui lui a été transféré lors de l'adhésion de la commune à ce syndicat. L'objectif est d'éviter une hausse importante de nos factures d'assainissement collectif.

D'autres chantiers sont en cours, ils touchent à tous les aspects de la vie communale.
Nos objectifs sont clairs: des finances saines pour une ville dynamique.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente tous mes vœux pour l'année à venir.

Dans le respect de nos engagements,
Bien à vous.

Françoise Siméon, Maire de Fonsorbes

Le Fonsorbais, bulletin municipal de la ville de Fonsorbes,
Mairie, Hôtel de ville,
rue du 11-Novembre-1918, BP 70028,
31470 Fonsorbes. 05 61 91 55 10.
Directrice de la publication :
Françoise Siméon
Rédacteur en chef :
Jean-Claude Bourguignon
ISSN 0183-1429
Conception et réalisation :
In extenso, Laranès, 31310 Canens.
05 61 90 29 15.
Impression : Messages imprimerie, Toulouse.
Dépôt légal à parution.

Audit financier

Dès le début de notre mandat nous avons demandé à l'Agence technique départementale (ATD) de faire un audit sur les finances de la commune.

L'ATD nous a rendu ses conclusions en septembre, elles sont les suivantes :

« La réalisation de la présente étude permet de mettre en évidence le fait que la commune de Fonsorbes présente, sur les six derniers exercices (2008-2013), une épargne nette constamment négative.
L'affectation d'une partie des excédents des budgets « Lotissements » au budget principal de la commune a assuré, à elle seule, le financement de ce déficit, uniquement en 2008. À compter de 2009 la couverture de ce dernier mobilise chaque année, non seulement l'intégralité des excédents des budgets « Lotissements », mais également une part plus ou moins importante des recettes propres d'investissement, hors subventions et emprunts (entre 50 % et 70 %).
Un recours relativement modéré à l'emprunt a permis de contenir l'annuité de dette et l'encours de dette dans des limites qui peuvent apparaître convenables : le taux d'endettement est de 8 % et l'endettement par habitant se situe à 584 €, pour une moyenne nationale à 949 €, pour la strate 10 000 – 20 000 habitants.
Toutefois, compte tenu de la faible capacité de la commune à dégager de l'épargne pour rembourser sa dette, le délai de désendettement est extrêmement long : plus de 21 ans en 2013.
La fin de la période d'étude est en effet marquée par une réduction continue de l'excédent brut courant dont le montant est passé de 972 K€ en 2011 à 411 K€ en 2013.
Cette donnée plaide pour la réalisation d'une étude prospective qui permettrait de mesurer au mieux les contraintes qui, à l'avenir, pèseront sur l'équilibre financier de la commune, dans la mesure où, notamment :
– la couverture du déficit d'épargne du budget principal n'a pu être assurée ces dernières années que grâce à une reprise des excédents des budgets « Lotissements » ;
– la commune de Fonsorbes présente un plan d'extinction de la dette dans lequel l'emprunt indexé sur le change EUR/CHF occupe une place importante ;
– l'adhésion à la Communauté d'agglomération du Muretain, effective depuis le 1er janvier 2014, a vocation à modifier la structure du budget principal de la commune ;
– les multiples réductions touchant les financements externes – baisse de 12,5 milliards des concours de l'État aux collectivités entre 2014 et 2017 et révision du régime d'aide aux communes du Conseil Général – devraient entraîner une atonie des recettes sur les futurs exercices. »

Cet audit confirme les analyses que nous avions faites dès le début de notre mandat.
Dans le courant du 1er trimestre 2015, la municipalité organisera son 1er forum citoyen. Au cours de cette réunion publique, l'étude financière de l'ATD et le budget prévisionnel 2015 seront présentés sous forme de diaporama.

Christine Krier,
adjointe aux Finances

Cérémonies du 11 novembre

Lors des cérémonies du 11-novembre-1918 organisées à Fonsorbes, de nombreux enfants, notamment élèves à l'école élémentaire de la Béouzo, des jeunes du collège de Cantelauze et du lycée Clémence Royer sont venus pour rendre hommage aux poilus morts de la grande guerre. Des personnalités étaient également présentes aux côtés de Françoise Siméon, maire de Fonsorbes, lors du traditionnel dépôt de gerbe.

Point sur les finances

Pour rappel, un emprunt structuré a été pris par la mairie en 2007 comportant 2 parties :
• 1 partie assainissement transférée au SMEA 31 lors de l'intégration à ce syndicat ;
• 1 partie sur le budget communal
Ce prêt était basé sur le cours de l'euro/franc suisse, le taux des intérêts au 1er juin 2014 était de 14,24 % et pouvait être amené à évoluer jusqu'à 30 %. De plus, ce risque pesait sur le taux d'endettement communal et bloquait l'investissement.
Une négociation a été engagée avec la SFIL (Société de Financement Local) en mai 2014, et la procédure a abouti le 20 novembre 2014. Ce contrat est donc passé sur un taux fixe.
En effet, le Conseil Municipal a voté le 29 octobre un protocole transactionnel avec la SFIL qui comprend une indemnité dérogatoire de fin de contrat financée en partie directement par la mairie et en partie par un nouvel emprunt. Initialement cette indemnité était plus élevée, elle a pu être baissée avec un nouvel emprunt de 1 000 000 € à taux fixe (dans les conditions actuelles du marché) qui va permettre de financer les futurs investissements indispensables pour la commune. Un plan pluri-annuel d'investissement est en cours de réalisation.
Les conditions précises de cette renégociation ne peuvent pas être communiquées, la confidentialité nous a été imposée car la SFIL est en cours de transaction avec plusieurs collectivités.
La commune était dans l'incertitude par rapport à l'évolution de ce prêt, maintenant les données sont connues et sûres, ce qui permet de préparer l'avenir.
De plus, nous allons déposer un dossier afin de bénéficier d'un fonds de soutien instauré par l'État pour aider les collectivités confrontées à ces prêts structurés. Une réponse nous sera communiquée en février ou mars 2015.
Concernant l'emprunt transféré au SMEA 31, nous avons demandé au Président du SMEA, par courrier, de renégocier ce prêt.

Point sur l'assainissement – SMEA

La mairie a transféré la compétence assainissement collectif et eaux pluviales au SMEA Réseau 31 en 2009. Ce syndicat gère donc les stations d'épuration de la Bourdette, de Cantelauze et les réseaux. C'est à lui que vous payez vos factures d'assainissement.

L'État a mis en demeure la commune de réaliser la mise aux normes et l'extension des 2 stations d'épuration en mars 2009 et a renouvelé son injonction en 2012 avec une échéance au 31 décembre 2013. De ce fait, la délivrance des permis de construire a été bloquée avec des quotas maximums par station.
Les travaux de la station d'épuration de la Bourdette seront finalisés début 2015, cela concerne la mise aux normes et l'augmentation de la capacité de 6 000 équivalents habitants à 9 000.
Concernant la station de Cantelauze, le SMEA 31 a décidé sa démolition et porte le projet d'une station d'épuration intercommunale dont le site est prévu à La Salvetat-Saint-Gilles, pour une capacité de 25 000 équivalents habitants. Le coût s'élève à 6 350 000 € pour la station (au prorata du nombre d'équivalents habitants par commune) et 5 630 000 € pour le réseau collecteur de Cantelauze jusqu'à La Salvetat-Saint-Gilles (au prorata pour Fonsorbes et Fontenilles). Le conseil général subventionne à hauteur de 4 000 000 € et l'Agence de l'eau Audour Garonne pour 3 600 000 €. La fin des travaux était envisagée pour 2017 et repoussé compte tenu des éléments suivants :
Depuis septembre 2014, les élus de la commune de La Salvetat-Saint-Gilles rediscutent le dossier avec le SMEA 31 concernant les travaux prévus sur son territoire. Des réunions ont eu lieu avec le syndicat et les communes concernées afin de faire le point sur ce projet et les différentes problématiques soulevées.
Au vu de cette situation, nous avons demandé au SMEA :
– d'étudier la possibilité de mettre en place des déviations de certains quartiers reliés à la station de Cantelauze vers la station de la Bourdette ;
– d'étudier la réhabilitation de la station de Cantelauze, ce qui éviterait de payer le réseau vers la station intercommunale de La Salvetat-Saint-Gilles.
En effet, les délais de travaux de ce type de structure sont longs, les coûts en sont élevés et nous souhaitons que toutes les hypothèses soient étudiées afin de débloquer la situation de Fonsorbes.
Par ailleurs, nous avons aussi demandé au SMEA – RESEAU 31 de négocier le prêt structuré qui a été transféré à ce syndicat lors de notre intégration et qui est basé sur l'euro/franc suisse et que les Fonsorbais devront rembourser par le biais de leurs factures d'assainissement.

Le Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA31) tiendra une permanence en mairie, le mardi 13 janvier prochain de 14 h à 18 h. Patrick Aimé, responsable du service des abonnés, sera présent afin de répondre à toutes les questions que se posent les abonnés fonsorbais.

LE SMEA31-RÉSEAU31, VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Vous avez reçu une facture en date du 14 novembre 2014 concernant la période de consommation 2012 ainsi que l'abonnement au service pour l'année 2013. Pour tout problème de paiement, nous vous invitons à contacter la Paierie départementale, 1, avenue des Minimes, 31202 Toulouse Cedex 2. Tél. : 05 34 26 52 00. Pour toute réclamation ou information sur l'activité du SMEA31-Réseau31, vous pouvez contacter les services dont les coordonnées figurent ci-dessous.

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE
Contacts Réseau31/SMEA31
> Par courrier et Réseau31-SMEA 31 à nos bureaux
3, rue André-Villet, ZI de Montaudran, 31400 Toulouse. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
> Par téléphone 05 61 17 30 30
> Par mail abonnes@reseau31.fr

Vous souhaitez rénover votre logement ?

La CAM, soutenue par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), attribue des aides financières aux propriétaires qui souhaitent rénover leur logement situé sur l'une des 16 communes de l'agglomération.

Les subventions s'échelonnent de 20 % à 60 % selon le cas de figure et portent sur un montant de travaux plafonnés.

> Par exemple, un propriétaire occupant pourra obtenir jusqu'à 50 % pour des travaux d'économie d'énergie d'un montant de 20 000 €HT ou encore 50 % pour des travaux d'un montant de 20 000 €HT visant à faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Les travaux subventionnés doivent porter sur la sécurité, la salubrité, performance énergétique, le confort, l'isolation thermique ou acoustique, l'adaptation à la perte d'autonomie.

L'attribution de ces subventions est assujettie à certaines conditions.

Renseignez-vous avant de commencer vos travaux.

D'autres dispositifs existent. N'hésitez pas à vous renseigner également sur l'éco-chèque logement Midi-Pyrénées (www.midipyrenees.fr/ecocheque) ou sur les crédits d'impôt en faveur du développement durable (www.developpement-durable.gouv.fr/le-credit-d-impot-developpement.htlm)

BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS
DES AIDES POUR AMÉLIORER VOS BIENS IMMOBILIERS
www.agglo-muretain.fr

Dépliant de la CAM concernant les aides dont les habitants peuvent bénéficier pour financer leurs travaux de rénovation de l'habitat.

Une permanence gratuite et sans rendez-vous est à votre disposition

• À Muret
Tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
8, rue Jean-Jaurès.
Tél. : 05 34 56 63 96.

• À Portet sur Garonne
Les 1er et 3e mardis du mois de 9 h à 12 h.
Permanence à la Mairie, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Tél. : 05 61 72 00 15

• À Saint-Lys
Les 2e et 4e mardis du mois de 9 h à 12 h.
Permanence à la Mairie, place Nationale.
Tél. : 05 62 14 71 71

Vous avez besoin d'un conseil juridique, financier ou fiscal ?

La CAM met à votre disposition des permanences gratuites de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

L'ADIL vous informe sur vos droits et obligations, sur les différentes solutions qui s'offrent à vous en matière de logement et d'habitat. Cette information neutre, objective et gratuite concerne plus particulièrement les financements, les contrats, les relations avec les professionnels, les assurances, la fiscalité, la copropriété, la location, la réglementation sur la qualité de l'habitat.

ADIL 31 / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE HAUTE GARONNE

Des juristes spécialisés sont à votre disposition sur rendez-vous
le 4e mardi de chaque mois,
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
8, rue Jean-Jaurès à Muret

Pour tout rendez-vous, contactez l'Adil au 05 61 22 46 22

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous cherchez un logement, un hébergement ?

La CAM a mis en place des permanences du Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ 31) pour vous conseiller gratuitement dans tous vos projets de logement, sur les conditions d'accès, vos droits et vos obligations.

CLLAJ31
Accueil sur rendez-vous,
le 2e lundi de chaque mois de 14 h à 17 h.
8, rue Jean-Jaurès à Muret

Pour tout rendez-vous, contactez le 05 61 23 60 19 ou contact@cllaj31.org

Des logements sociaux en cours de réalisation

△ À l'entrée du chemin Benech, une opération immobilière est en cours pour la création de 18 logements sociaux.
Ce projet a été validé lors du mandat précédent par l'équipe municipale alors en place.

Il en est de même pour la résidence mitoyenne de la mairie, 9 logements, également réhabilitée par un bailleur social. ▷

Le syndicat des eaux renforce son réseau

Des travaux ont été entrepris Chemin Benech par le Syndical Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch pour renforcer et remplacer les canalisations en eau potable et relier la réserve de Saint-Lys au Château d'eau de Fonsorbes.
Ceci entre dans le cadre d'un programme pour la sécurisation de l'approvisionnement de l'eau potable de notre commune.
Les travaux, financés par le Syndicat des eaux, se terminent le 15 décembre et la route sera remise en état dans un deuxième temps après stabilisation des tranchées.

ROUTE DE BRAGOT REMISE À NEUF

Le revêtement route de Bragot, direction La Salvetat-Saint-Gilles a été refait en totalité par la voirie départementale dans le cadre de l'entretien et l'amélioration du réseau routier.

Les travaux, décidés et financés par le Conseil Général, sont terminés.

Jacques Lerat,
adjoint à l'urbanisme et VRD

Collège : « buzzons ensemble » contre le sexisme

Le 25 novembre 2014, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Claude Salaméro, principal du collège de Cantelauze, a ouvert les portes de son établissement pour accueillir une soirée de sensibilisation sur le thème du sexisme et de l'égalité filles/garçons.

Les 5 jeunes collégiens lauréats du concours « buzzons ensemble » contre le sexisme lors de la remise des prix en mai.

Il a rappelé dans un premier temps le rôle prépondérant de l'éducation nationale dans la promotion de l'égalité homme/femme, avant d'inviter les participants à la projection du film *T'as qu'à croire*, primé au concours « Buzzons contre le sexisme », édition 2013-2014, et réalisé par les élèves du club vidéo du collège.
Ce concours, est à l'initiative de la télé web féministe pédagogique www.teledebout.org dont Barbara Wolfman et Joséphine Ajdelbaum sont les représentantes.
Ces dernières prirent la parole pour exposer les motivations et les enjeux d'une telle initiative avant de proposer un petit quiz vidéo très formateur sur les nombreuses inégalités existantes encore entre hommes et femmes dans notre pays.
Par la suite, Françoise Siméon, maire de Fonsorbes, accompagnée d'Adda Hernandez, adjointe aux affaires sociales de la ville, a exposé l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place au sein de notre commune. Outre l'aide immédiate apportée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), il y a 5 logements d'urgence propriété de la commune, une convention va être signée avec une résidence hôtelière pour que, dans les cas les plus urgents, sans autre solution, les familles puissent être accueillies pour une nuitée. D'autres actions sont mises en place par la Communauté d'agglomération du Muretain ainsi que l'association muretaine Du côté des femmes.
À cette occasion, Madame le Maire a été sollicitée par la jeune association « Fonsorbes initiatives solidaires et citoyennes », afin que notre commune soit signataire de la charte européenne pour l'égalité homme/femme dans la vie locale. Elle y a répondu favorablement en proposant à Céline Armengaud, présidente de l'association, de s'associer aux travaux qui seront menés par Marie-Louise Calvo, conseillère municipale, sur ce dossier.
Ce fut au tour de Carol Prestat et Marick Geurts, intervenantes de l'association pour les initiatives autonomes des femmes (APIAF) de s'exprimer et de nous rappeler leurs actions, menées depuis plus de 30 ans sur le territoire national (Accueillir, accompagner et héberger des femmes avec ou sans enfants, lutter et travailler spécifiquement pour les femmes victimes de violences conjugales, favoriser l'accès à la citoyenneté, aux droits…)
Pour clôturer cette soirée, les participants ont pu échanger leurs impressions et interrogations autour d'un verre de l'amitié et de quelques gourmandises.

Le lycée de Fonsorbes pour l'égalité homme/femme

Le lycée Clémence-Royer participe au projet « Et si on parlait d'égalité », subventionné par la région Midi-Pyrénées. Seulement huit lycées des huit départements sont impliqués dans cette démarche. Fonsorbes a été sélectionnée parmi les lycées de Haute-Garonne.

Débat avec les lycéens.

Depuis le début d'année scolaire, dans le cadre des cours d'éducation civique juridique et sociale, deux classes de secondes se mobilisent. Leurs professeurs d'histoire et géographie, Anne Dagicour et Nicolas Teneze, les accompagnent afin de promouvoir l'égalité filles/garçons.

Ce projet permet de développer la réflexion et la prise de conscience chez les jeunes sur ces inégalités.
« Ce projet nous a permis de confronter nos opinions et de nous ouvrir face aux autres. Cela nous a permis de renforcer nos idées à propos de cette égalité fondamentale qui enrichit notre société » confie Arnaud, élève engagé. Cette action a également permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances en termes de culture et d'éducation comme le souligne Justine : « On a appris le nombre de femmes battues en France, il est bien plus important que ce que l'on croyait au départ. Nous avons échangé autour de la vision que notre société avait des femmes, de leur place dans le monde du travail. On a aussi évoqué la contraception et pris conscience de la réelle nécessité de se protéger grâce aux activités que l'on a dû créer pour la journée de sensibilisation. »

Cette journée doit amener les lycéens à participer activement, de manière individuelle et collective, au respect de la dignité de chacun et de l'égalité des droits pour tous.

COLLÈGE : Un cross dans la convivialité et la bonne humeur

Pas moins de 800 élèves ont participé au cross du collège de Cantelauze en octobre dernier. L'école élémentaire de Cantelauze était également au rendez-vous.

Collégiens, professeurs et parents ont répondu présents pour ce rendez-vous annuel incontournable. C'est un moment d'échange sous le signe de la convivialité où, en musique et sous les encouragements de leurs camarades, chaque classe se prête au jeu. Certains ont même revêtu des costumes ou réalisé un maquillage aux couleurs de leur classe.
« Nous souhaitons par ce biais leur donner le goût de l'effort, mais aussi leur montrer qu'on peut prendre du plaisir dans l'effort », confie Loïc Morlat, professeur d'éducation physique au collège.
Les parents bénévoles, venus en nombre, ainsi que les élèves n'ayant pas classe ou ne pouvant s'adonner à la course à pied participent à l'organisation. Chacun est très investi dans son rôle.

Lors des podiums, la remise des récompenses par Philippe Dumont, principal adjoint du collège, prend des airs de fête. Les gagnants reçoivent des acclamations des autres élèves fiers de ceux qui portent leurs couleurs.

ALAE : CONCEPTION AFFICHES BONNES FÊTES

Cette année, les enfants des Accueils de loisirs associés à l'école, ont créé les affiches « Bonnes fêtes » pour le mobilier urbain.
Peintures, collages, paillettes, font de chaque affiche un exemplaire unique.
Découvrez-les dans toute la ville.

Christine Lacoste,
adjointe Enfance et Jeunesse

Des jeunes impliqués pour le chantier éducatif

Du 17 au 28 novembre, cinq jeunes Fonsorbais ont participé au chantier éducatif, proposé et encadré par le Point écoute jeunes et le Service jeunesse et accompagné par les Services techniques.

Sélectionnés parmi 18 candidatures, deux filles et trois garçons se sont donnés à fond dans les missions qui leur ont été confiées durant 10 jours.
Dans un premier temps, ces derniers ont effectué des travaux de bricolage à l'intérieur de la maison Duffaut, local qui, courant du premier trimestre 2015, sera occupé par le Point écoute jeunes.
Détapisser et enlever les sols étaient au programme.
Ensuite, les jeunes ont travaillé au gymnase de la Béouzo. Ils ont dû construire un mur pour remplacer les portes coulissantes et ont repeint les murs intérieurs pour redonner un « coup de jeune » à cette salle.
Situé en amont des dispositifs d'insertion professionnelle, ce type de chantier tend vers l'insertion sociale. Il a pour objectif d'aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une expérience du travail et leur permettre d'obtenir une participation financière pour un projet individuel.
Ce chantier est le fruit d'une collaboration entre les services municipaux (PEJ, Service jeunesse, Service emploi, Services techniques) et la Mission locale.

Les jeunes ont construit un mur au gymnase de Béouzo avec l'aide des services techniques.

Les jeunes repeignent les murs du gymnase de la Béouzo.

Une belle performance pour cette adaptation d'Antigone

Samedi 15 novembre au soir, la comédienne Sylvie Millet de la compagnie toulousaine « À pas de louve » s'est emparée d'Antigone pour l'inscrire dans un petit univers régional, d'où le titre *Antigone du Poitou*.

C'est avec beaucoup de talent qu'elle a écrit et interprété cette pièce mise en scène par Françoise Paulais. Elle a su endosser seule sur scène, avec une belle performance, le rôle de trois personnages, trois générations de femme : Simone, comédienne à Paris, descendue dans le Poitou pour préparer tranquillement une audition pour le rôle de la nourrice d'Antigone, Josiane, la mère, ne décolle pas d'une tendresse bienveillante et démonstrative pour sa fille, en l'aidant à s'entraîner non sans faire de commentaires… Et la mémé Créponne qui hante les murs de ses grognements vindicatifs.
Les retrouvailles ont été piquantes, entre petits conflits, tendres maladresses et émotions !

Rachel Corenblit lors de la rencontre littéraire.

Une rencontre littéraire pour les jeunes

L'équipe de la médiathèque a accueilli samedi 15 novembre au matin, Rachel Corenblit auteure de littérature jeunesse aux éditions du Rouergue, pour présenter 3 romans qui ont été au préalable tous lus par les enfants.

Les jeunes ont été répartis en 3 groupes par tranches d'âge : les 8/10 ans autour de *Plié de rire/vert de peur*, les 10/13 ans autour de *Le Rire des baleines*, et les plus de 13 ans autour du livre *Les Jeux de l'amour et du bazar*.
De 9 h à 13 h, les jeunes lecteurs ont été très attentifs et ont posé diverses questions à cette auteure, professeure de l'enseignement secondaire cette année sur la commune et également formatrice à l'université de Toulouse. Ils se sont intéressés à son parcours en tant qu'écrivain, à ses histoires, ses personnages… Ils ont été enchantés de cette rencontre et vont découvrir tous ses autres romans disponibles à la médiathèque et ceux en cours d'acquisition.

FAITES VOS JEUX !

Mardi 11 novembre la ludothèque de Fonsorbes organisait le festival des jeux où chacun pouvait découvrir gratuitement des jeux pour tous les goûts.
Petits et grands ont pu, tout au long de la journée, s'adonner à leur passion et découvrir des activités ludiques nouvelles et parfois surprenantes. Près de 600 visiteurs ont fait le déplacement pour l'événement, en famille ou entre amis.

Catalogue de la médiathèque en ligne

La médiathèque possède désormais un portail **mediatheque.fonsorbes.fr**, accessible depuis le site de la mairie. Il permet à chacun d'accéder au catalogue en ligne de la médiathèque depuis chez soit pour faire des recherches, consulter le fonds afin de vérifier la disponibilité d'un document, regarder les animations à venir ou les bilans de celles passées. Pour les adhérents, l'accès à un compte lecteur permet de consulter les documents empruntés, de réserver ou de prolonger.

Pascal Rivier, conseiller délégué à la culture

Ouest toulousain basket, démarrage réussi

Prévue depuis le début d'année 2014, la fusion de l'US Plaisance Basket et de l'Avenir fonsorbais basket a donné naissance à l'Ouest toulousain basket (OTB).
Même si les deux clubs collaboraient étroitement depuis près de 4 ans, il restait à organiser et à réussir le démarrage opérationnel de la saison 2014-2015, saison inaugurale pour l'OTB. C'est maintenant chose faite : les 550 adhérents et les 40 équipes du club sont maintenant lancés sur leurs créneaux d'entraînements et leurs championnats respectifs.

L'Af judo accueille les arbitres de Midi-Pyrénées

L'Avenir fonsorbais judo a reçu, en octobre dernier, l'ensemble des arbitres et commissaires sportifs en titre de la région Midi-Pyrénées, lors d'un stage organisé par la ligue régionale de judo. Plus de 150 ceintures noires se sont retrouvées sur les tatamis du dojo René Viviès de Fonsorbes, pour se former aux nouvelles règles d'arbitrage. Ce stage très riche d'enseignements a été également l'occasion pour les judokas fonsorbais de rencontrer des arbitres régionaux, inter-régionaux et même nationaux.

NOUVELLE ACTIVITÉ À L'AFGV : MARCHE NORDIQUE

L'Avenir fonsorbais gymnastique volontaire propose une nouvelle activité : la marche nordique. Encadrée par Sandrine, cette pratique a lieu tous les mardis matin et un samedi sur deux.
Pour plus de renseignements, contacter l'Afgv au 06 63 26 30 06.
Site internet : http://afgymv.jimdo.com.

Arnaud Séverac, conseiller délégué au sport

Végétalys, une foire très appréciée en période automnale

Le 11 novembre dernier se tenait l'édition annuelle de la foire aux végétaux, Végétalys, sur le Trépadé.
« Cette foire ouverte à tous réunit des producteurs locaux sur une période bien appropriée pour effectuer des plantations », explique Christian Troch, président de l'association des jardiniers du cercle des fontaines. De nombreux visiteurs ont fait le déplacement en ce jour férié propice à la déambulation dans les allées de la foire. Marie-Claude, adepte depuis plusieurs années, témoigne : « Je viens chercher des espèces que je ne trouve pas dans les enseignes grand public. Ce qui est très intéressant, c'est que vous avez affaire à des producteurs. Ils connaissent bien leur métier et prennent le temps de vous donner des conseils avisés ». Nul doute que l'année prochaine, cette manifestation accueillera participants et organisateurs pour son édition 2015.

La démocratie participative est en route !

Le conseil des Sages, le conseil des Jeunes ont eu leur première réunion et élu leur bureau.
Pour ce qui est des conseils de quartiers si le conseil « Les Sources » n'a pu encore être mis en place par manque de candidats (un seul habitant s'est proposé or le bureau devant être composé de 3 membres, il faut au moins 3 personnes pour pouvoir mettre en place le conseil), les premières réunions ont révélé une grande volonté pour les membres des différents conseils de saisir l'opportunité qui leur est donnée de participer à la vie de leur quartier et de leur ville, de constituer une réelle force de proposition, de faire vivre ces instances en incitant davantage de Fonsorbais à y participer.
Un démarrage fort encourageant !

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus de ces réunions sur le site de Fonsorbes dans la rubrique « Au quotidien », espace « Conseils participatifs ».

Concours de logo annulé

Nous regrettons de devoir annuler le concours de logo par manque de propositions. Nous remercions les personnes ayant participé.

Les Vignes

Composition du bureau :
Présidente : Angélita Ducasse
Vice-président : Benoît Guérin
Secrétaire : Noëlle Debray

La Béouzo

Bureau non élu à ce jour

Cantelauze

Bureau en cours de constitution

Le Salinier

Bureau non élu à ce jour

Moundran

Composition du bureau
(à valider à la prochaine réunion) :
Président : Gérard Debord
Vice-président : Léon Garcia
Secrétaire : Jean Gavinet

Les Sources

Conseil non encore en place

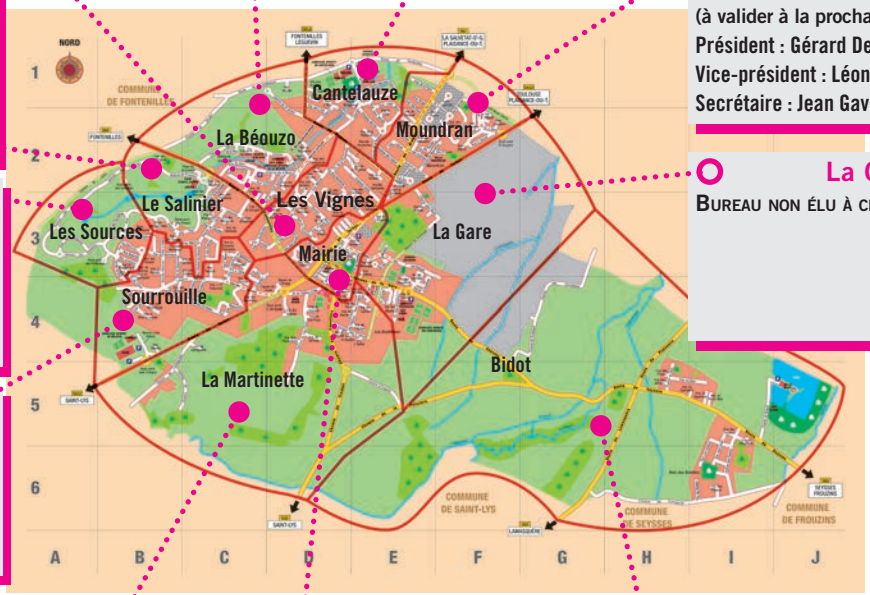

La Gare

Bureau non élu à ce jour

Sourrouille

Composition du bureau :
Président : Bernard Roig
Vice-présidente : Zohra Djouhri
Secrétaire : Daniel Buttin

La Martinette

Composition du bureau :
Président : Philippe Ventura
Vice-présidente : Monique Davila
Secrétaire : Claude Correia

Mairie

Composition du bureau :
Président : Jean-Claude Sinatti
Vice-président : Michaël Durie
Secrétaire : Myriam Moles

Bidot

Composition du bureau :
Présidente : Michèle Dupouy-Terrades
Vice-présidente : Domnina Lortet
Secrétaire : Sylvia Lamaignère-Larsonneur

Conseil des Jeunes

Composition du bureau :
Laurenne Eigle
Anthony Maurette
Teddy Safon

Conseil des Sages

Composition du bureau :
Président : Gilbert Canillo
Vice-président : Jean Biré
Secrétaire : Jean-Paul Merland

Geneviève Voisin,
adjointe à la citoyenneté

Agenda 21 : compte-rendu de la réunion publique

La réunion publique de l'agenda 21, qui a eu lieu le 18 septembre 2014, a rassemblé une trentaine de Fonsorbais en présence de Françoise Siméon, Maire de Fonsorbes.

L'objectif de cette rencontre était de présenter un premier travail réalisé par la commission extra-municipale A21, et le travail des partenaires.
Claude Salaméro, principal du collège, a exposé les actions réalisées avec les 500 élèves et leurs 40 professeurs ainsi que la vingtaine d'agents techniques tous impliqués dans cette démarche de développement durable. Un travail en commun est mis en place avec des associations, notamment celle des jardiniers de France. L'idée est également de privilégier les circuits courts pour la restauration, de lutter contre le gaspillage alimentaire. La préoccupation citoyenne est également très forte dans la démarche : travail en partenariat avec le Niger, cross annuel en faveur de l'association ÉLA.
La liste des actions réalisées est longue et très riche.
Mme Chemin, référente développement durable, représentait le lycée.
L'établissement a obtenu le label éco-école (travail solidaire reconnu du lycée) : organisation de la récupération des gobelets plastiques de la machine à café, partenariat avec la société Éthiquable (coopérative gersoise).
Le centre de loisirs représenté par Maryse Hignard, directrice, mène des actions dans le cadre du développement durable. L'idée est de sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens, travail sur la récupération, travail et expositions de produits naturels (cette année la teinture). Des animateurs ont été formés par l'association des jardiniers de Tournefeuille.
Des visites de jardins dans plusieurs communes ont été organisées et un jardin de découvertes et d'expériences a été réalisé.
Toutes ces actions sont riches et réalisées avec peu de moyens, ce qui interpelle certaines personnes présentes.
La commission A 21, qui s'est réunie plusieurs fois, a listé des possibilités d'ateliers en fonction de constats réalisés par ses membres.
Les ateliers proposés :
– Habitat, patrimoine, aménagement urbain
– Sentiers ruraux (première réunion prévue fin décembre – début janvier 2015)
– Énergies
– Propreté, déchets
– Alimentation (à la demande des Fonsorbais présents ; première réunion le 25 novembre 2014).

Beaucoup d'autres questions ont été abordées comme les préoccupations des Fonsorbais concernant les transports, l'alimentation, le volet économique de notre commune, comment mieux accompagner les entreprises locales, les aider à se développer, favoriser une économie circulaire.

Votre implication dans les Ateliers 21 est indispensable, nous comptons sur vos inscriptions pour y participer et nous aider dans cette démarche de développement durable qui est l'affaire de tous.
Vous pouvez vous inscrire via le site Internet de la mairie, rubrique Agenda 21, en précisant l'atelier dans lequel vous souhaitez vous impliquer, ou en vous signalant à la mairie.
Dès votre inscription, vous serez contacté par mail ou par téléphone pour la mise en place d'une première rencontre.

Avec nos remerciements pour votre future implication.

Martine Vitet, conseillère déléguée environnement, développement durable, chargée de l'Agenda21

Votez pour la boutique la mieux décorée pour les fêtes

Le Service économie-emploi de la mairie organise le «Top 10» des boutiques les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année de la ville jusqu'au 31 décembre. Les Fonsorbais sont invités à voter pour celle qu'ils préfèrent. Pour voter, il suffit de remplir un coupon, disponible dans les commerces participants, en indiquant le numéro de la boutique ou de remplir le formulaire mis en ligne sur le site de la ville de Fonsorbes (www.fonsorbes.fr). Les résultats des dix boutiques ayant remporté le plus de suffrages seront publiés sur le site Internet de Fonsorbes avec photographie à l'appui.

Franc succès pour le marché du samedi

Fonsorbes bénéficiait déjà d'un marché le mercredi matin mais il y avait une réelle attente des Fonsorbais concernant un marché le samedi matin. C'est chose faite, depuis le 11 octobre dernier, le marché bat son plein les mercredis et samedis matin. Le lancement a reçu un franc succès. Un animateur était présent et de nombreuses personnes sont reparties avec des lots mis en jeu par les commerçants. Une trentaine d'entre eux se partageaient les étals ce jour-là. Depuis, au vu de la fréquentation sans cesse grandissante, les chalands peuvent désormais découvrir plus de quarante commerçants toutes activités confondues. Le choix est large, avec des marchands de Haute-Garonne, du Gers, de l'Aude, du Tarn ou encore de l'Aveyron : produits du terroir, fruits et légumes, volailles, boucherie, charcuterie, poissonnerie, fromagerie, pain, plats cuisinés, traiteurs, producteurs en tout genre mais aussi prêt-à-porter, mercerie, bonnetier, cosmétiques, literie, plantes et arbustes… Le marché est aussi créateur de lien social, c'est un lieu de rencontre et d'échange où la convivialité est le maître mot. Des animations à thème sont d'ailleurs proposées une fois par mois et les commerçants se prêtent activement au jeu. En janvier, retrouvez la fameuse galette des rois, en février c'est la chandeleur qui s'invite sur le marché et en mars, le carnaval.

Présentation du service économie-emploi

Créé depuis avril 2014, le service économie-emploi de la ville de Fonsorbes réunit à la fois des compétences du service développement économique et du service emploi.

Il intervient dans trois domaines :
– **Commerce-artisanat et marché de plein-vent** : création du marché de plein du samedi matin, organisation et gestion du marché, création et mise en œuvre d'événement afin de dynamiser les commerces de proximité (ex : boutiques de Noël décorées)
– **Développement économique** : accueil et accompagnement des acteurs économiques de la ville, recueil d'information sur les aides en faveur du développement économique, interface entre la commune de Fonsorbes et les partenaires locaux notamment la CAM, présentation du club des entreprises du Muretain (CEM), recensement des locaux d'activité, participation et organisation d'événements professionnels et commerciaux, prospection…
– **Emploi** : accompagnement des entreprises dans leur recherche de candidats.

Service développement économique
Mairie de Fonsorbes
Christian Serrani
Rue du 11-Novembre-1918
Tél. : 05 61 91 55 10
Mail : c.serrani@fonsorbes.fr

Le Service emploi, existant depuis près de 17 ans, propose aussi une aide aux recherches pour les demandeurs d'emploi ainsi qu'une écoute attentive des besoins :
– Un accueil personnalisé
– Un interlocuteur unique
– Une véritable relation de proximité
– Communication d'offres d'emploi
– Mise en relation avec les recruteurs
– Aide à la rédaction de CV, lettre de motivation
– Mise en place d'actions collectives autour de l'emploi financées par la Région.

Service emploi
Laurence Boudot
8, rue Luigi-Amadio. Tél. : 05 62 14 61 92
Mail : emploi@fonsorbes.fr

Appel aux demandeurs d'emploi

Demandeurs d'emploi, faites vous connaître, en déposant votre curriculum vitae (CV) en Mairie ou en le postant via emploi@fonsorbes.fr
Le service emploi fait partie d'un réseau sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération du Muretain (CAM) et est susceptible de vous proposer des offres qui pourraient correspondre à votre profil. Une urne est mise à votre disposition en Mairie.

Rendez-vous tous les mercredis de 8 h à 13 h et les samedis de 8 h à 13 h 30 sur la place du Trépadé.

Thierry Louzon, adjoint au développement économique, emploi, commerce et artisanat

Un nom pour le centre social

Durant le mois de juin 2014, les adhérents du centre social ont été sollicités pour donner un nom à leur lieu de rencontre. Trois propositions ont été faites aux membres du CCAS lors du conseil d'administration du mercredi 10 septembre 2014.

« La Mosaïque des partages » est la proposition qui a été retenue, car le centre social est le reflet riche et varié des personnes qui le fréquentent. Elles partagent dans ce lieu un moment qui va d'un simple sourire, d'une écoute, d'un café, d'un fou rire à un partage de savoir.

Ouverture du centre social-La Mosaïque des partages le mercredi après-midi

Le centre social-La Mosaïque des partages est ouvert tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h depuis le mois de novembre. Des ateliers créatifs sont organisés.
N'hésitez pas à vous renseigner.

Programme Seniors en vacances

La municipalité souhaite mettre en place un « Programme séniors en vacances », en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV).
Ce programme s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap dès 55 ans.
L'aide financière de l'ANCV sur le prix du séjour est accordée à tout sénior retraité non imposable avant déduction fiscale.
La durée du séjour serait de 5 jours/4 nuits pour un coût qui s'élèverait à :

- 325 euros : tarif plein
- 175 euros : tarif après aide de l'ANCV

Si vous êtes intéressés, prenez contact auprès du CCAS au 05 61 91 55 23 avant le 26 décembre 2014.

Une réunion d'information aura lieu au centre social-La Mosaïque des partages, rue Luigi-Amadio jeudi 22 janvier 2015 à 15 heures.

Adda Hernandez,
adjointe aux affaires sociales

Atelier mémoire

Depuis le 7 novembre, un atelier mémoire organisé par la CARSAT, a lieu tous les vendredis de 10 h à 11 h 30 au centre social-La Mosaïque des partages, à raison d'une séance par semaine durant 12 semaines.
Face à l'engouement de cet atelier, une nouvelle session débutera en février 2015.
Renseignements et inscriptions au centre social.

Repas des aînés

Le repas des aînés qui avait lieu habituellement début décembre se déroulera le samedi 10 janvier 2015.
Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas reçu d'invitation, faites-vous connaître auprès du CCAS au 05 61 91 55 23

Plan grand froid

Mis en place depuis quelques années déjà, ce plan vise à repérer et à intervenir auprès des personnes isolées dont la santé se trouverait aggravée durant les périodes de grand froid ou froid extrême.

Il s'agit également d'informer cette population sur les bons gestes afin d'éviter tout risque.
Pour aller dans ce sens, le Centre communal d'action sociale tient à jour, tout au long de l'année, un registre sur lequel il recense les personnes fragiles domiciliées sur la commune.
Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, ou bien si vous connaissez dans votre entourage une personne susceptible d'être concernée contactez le Centre communal d'action sociale.

CCAS, rue du 11-Novembre-1918,
31470 Fonsorbes. 05 61 91 55 23
ccas@fonsorbes.fr
ou 05 61 91 55 10 (Standard Mairie)
mairie@fonsorbes.fr

Risques sanitaires liés au froid

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout pour les personnes fragiles ou souffrant de certaines pathologies. Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile).
Outre les maladies liées au froid, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent.

Livret d'information sur les risques majeurs

La mairie a publié un livret d'information destiné au public sur la conduite à tenir en cas d'événements graves, conformément à la législation en vigueur.
Ce livret est distribué dans tous les foyers. Il est aussi disponible en Mairie et consultable sur le site Internet fonsorbes.fr.

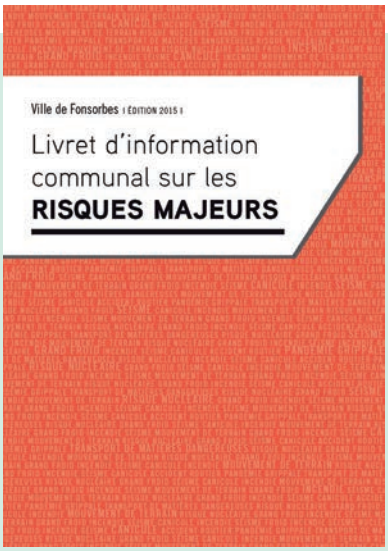

Comment éviter les risques d'intoxication

– Faire régulièrement vérifier les installations par un professionnel
– Entretenir les appareils
– Aérer et ventiler le logement, même en hiver
– Ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres. Si une pièce est insuffisamment aérée (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées), la combustion au sein des appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone. Il ne faut pas obstruer les grilles de ventilations des fenêtres.
– Utiliser les appareils conformément à leur destination et à leur mode d'emploi.
– Enfin, s'informer auprès des professionnels qualifiés, lire attentivement les notices d'utilisation et d'entretien des appareils.

Campagne d'hiver pour les Resto du cœur

L'équipe des bénévoles des Restos du cœur de Fonsorbes, Fontenilles, Saint-Lys se mobilise chaque semaine pour apporter son aide aux personnes accueillies. La distribution des repas a lieu tous les lundis après-midi de 14 h à 17 h 30 jusqu'à la fin de la campagne, centre local des Restos du cœur situé au 2758, route de Tarbes à Fonsorbes.

Pour plus de renseignements, contacter le 09 83 21 53 69

SÉCURITÉ-PRÉVENTION

Les violences faites aux femmes

« La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire la liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » (Déclaration ONU nov. 1993)

Les violences faites aux femmes, les violences intra-familiales et l'aide aux victimes sont une des priorités nationales que l'on retrouve également dans le Plan Départemental de Prévention de la Délinquance.
La commune de Fonsorbes, au travers du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Muretain mettra en place des actions relatives à cette thématique.
Les associations et professionnels à contacter lors de ces violences sont portées à la connaissance des Fonsorbais sur le site de la mairie.
Les documents d'informations seront à disposition à l'accueil de la mairie mais également auprès du CCAS, du service logement, du centre social – La Mosaïque des partages et de la police municipale.

La violence conjugale est illégale.

La violence conjugale est une infraction à la loi comme toute autre forme de violence à l'encontre des personnes.
Les sanctions possibles sont : l'emprisonnement, l'amende ou la réclusion criminelle selon la gravité des faits de violence.
La violence conjugale s'exerce sous plusieurs formes :
• Violence psychologique : dénigrer, menacer…
• Violence verbale : insulter, hurler…
• Violence économique : contrôler les dépenses, détourner le salaire…
• Violence sexuelle : imposer une relation sexuelle…

Retrouvez sur le site Internet de la ville de Fonsorbes le témoignage d'une Fonsorbaise, Madame C., qui a subi des violences conjugales, mais qui aujourd'hui a retrouvé une vie normale.

OÙ S'ADRESSER

Du Côté des Femmes
8, rue Jean-Jaurès, 31600 Muret
Tél. : 05 34 63 16 74
www.ducotedesfemmes31.fr

Point d'Accès au Droit
22, rue Joseph-Gasc, 31600 Muret
Tél. : 05 61 51 90 50

- CIDF (Centre d'information sur le droit des femmes) : 05 34 31 23 31

- Gendarmerie : 17

- CHU Rangueil : 05 61 32 29 70

- Consultation Médico-légale
- Hébergement d'urgence : 115

- 3919 violences femmes info.
C'est un numéro d'écoute anonyme, de conseils, d'information et d'orientation gratuit depuis un poste fixe ou un mobile.
L'appel ne figure pas sur les historiques et les relevés téléphoniques.
Ce n'est pas un numéro d'urgence.

Adda Hernandez,
adjointe à la prévention et sécurité

État civil, commune de Fonsorbes – Démographie du 5 juin 2014 au 31 octobre 2014

NAISSANCES

Maëva Hélène Catalyna MERLIN CANETE, née le 5 juin 2014,
Angéla CAMPAGNOLE, née le 29 juin 2014,
Vincent Guillaume COLEIL, né le 2 août 2014,
Clément Marc Michel JACQUELINE, né le 13 août 2014,
Nolan Lulu SARAT, né le 17 août 2014,
Faustine CAPÉRAN, née le 20 août 2014,
Kylian Pierre-Olivier LABUSSIERE, né le 24 août 2014,
Milan GOMES, né le 4 septembre 2014,
Lola Liséa TAP, née le 7 septembre 2014,
Camille Alexandre BALMAIN, né le 14 septembre 2014,
Eléana REVILLA, née le 21 septembre 2014,
Valentine Marie Renée SALVA PINEL, née le 23 sept. 2014,
Malïa Emma CINGAL, née le 17 octobre 2014,
Manon BEAUFILS, née le 25 octobre 2014,
Alice Marie Suzy CIAVALDINI DAVID, née le 26 oct. 2014,
Dean Ali Juan SCHLOSSER, né le 31 octobre 2014

MARIAGES

Xavier Gaël SINIGAGLIA et
Isabelle Éléonore Agnès DUPUY, le 30 août 2014
Benoît Georges Jean-Philippe RODRIGUEZ et
Tuyet Mai NGUYEN, le 6 septembre 2014
Anthony MORETTO et Jessica-Joy DAUDRUY,
le 6 septembre 2014,
Gilles Claude KACY et
Laura Marlène Hélène BACHET, le 6 septembre 2014
Christopher José Dominique CARTURAN et
Nina Carmen MORENO SELLARS, le 13 septembre 2014
Anthony MICHAUX et Virginie Alexandra DODE,
le 13 septembre 2014
Sébastien François Pierre TEYSSEYRE et Élodie DIET,
le 18 septembre 2014
Serge Jean Claude ARMENGAUD et
Anna Marie ZULUETA REGUERO, le 20 septembre 2014
Jean-Sylvain PREIRE et Isabelle Marie Marguerite TRIN,
le 27 septembre 2014
Julien Thomas JACQUEMENT et
Rocio SUBIAS MARTINEZ, le 4 octobre 2014
Youcef BENNAR et Jessica Fabiola ROA,
le 18 octobre 2014
Frédéric Claude FLEUREAU et
Déborah Catherine Yolande TALVAT, le 25 octobre 2014

DÉCÈS

Claudine Marie Josèphe BECK
veuve BLANCHARD, le 4 septembre 2014
Marta Florentina MARTINEZ divorcée MOUTTE,
le 6 septembre 2014
Marina Emma Joséphine GONZALEZ veuve EISINGER,
le 12 septembre 2014
Émile Clément Auguste GENDRE, le 13 septembre 2014
Laura HOMSYEH veuve WARD, le 1er octobre 2014
Mahdi HASSAN HUSSEIN, le 4 octobre 2014
Bernard GUÉGAIN, le 4 octobre 2014
Antonio MARQUES DA COSTA, le 9 octobre 2014

Libre Expression

Le Fonsorbais n°3 - Décembre 2014

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal de Fonsorbes.
Cette disposition est prise en conformité avec la loi « Démocratie et proximité » du 22 février 2002 (Article L. 2121-27-1).
Les propos publiés dans cette tribune le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Fonsorbes Citoyenneté

La majorité municipale est au travail.
Depuis notre prise de fonction de nombreux dossiers ont été ouverts. Certains et pas des moindres ont abouti. Il en est ainsi pour le prêt toxique et ses intérêts à taux variable. Après de longues discussions, nous avons signé un compromis avec la SFIL (banque qui a repris le prêt Dexia): le prêt toxique a été transformé en prêt à taux fixe. C'est une satisfaction pour notre groupe.
Le Sous-préfet que nous avons rencontré sur ce sujet nous a assuré de son concours quant à l'obtention du fonds de soutien accordé par l'État aux communes qui ont souscrit ce type d'emprunt structuré.
Sur le dossier Station d'Epuration (STEP)/Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement-Réseau 31 (SMEA), nous avons demandé et obtenu un moratoire sur la construction de la STEP de la Salvetat-Saint-Gilles. À la suite de plusieurs réunions sur ce sujet et à la demande des élus de Fonsorbes, les services de la Préfecture sont interrogés sur la possibilité de réhabilitation de la STEP de Cantelauze.
Si cette solution est retenue par les services compétents, elle permettrait d'éviter la construction du réseau depuis le site de la STEP de Cantelauze (devenue obsolète et qui serait remplacée par un puits de relevage) jusqu'à la STEP de La Salvetat-Saint-Gilles (coût estimé 6 millions d'euros pour 5 kms de tuyau…)
Sur ce dossier complexe qui implique un syndicat départemental, notre volonté est bien affirmée : nous travaillons à préserver les intérêts des Fonsorbais.
Pour mémoire, en avril, nous avons demandé et obtenu du SMEA un étalement de la dette de la commune à leur égard. Les 500 000 € que nous devions payer en 2014 ont été étalés sur 3 ans.
En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération du Muretain, nous avons rencontré son Président et le Vice-président en charge des finances pour leur faire part des difficultés financières de la commune : le message est bien passé et ils se sont engagés à faire jouer pour Fonsorbes la solidarité intercommunale.
Certaines décisions ne dépendent que de nous, nous les avons prises et les assumons.
D'autres impliquent des instances supérieures (syndicats auxquels appartient la commune ou services de l'État) ; nous les interpellons avec toute notre conviction et la connaissance de dossiers bien travaillés en amont.
Dans toutes ces démarches, une seule idée nous guide : l'intérêt de Fonsorbes et des Fonsorbais.
Nous aimerions que cette idée soit partagée par l'ensemble des élus municipaux, tous groupes confondus. Or, cela ne semble pas être le cas pour certains. Nous pensions, en début de mandat, pouvoir travailler de façon collégiale, c'est compliqué. Nous le regrettons. Quelques élus de l'opposition ont choisi la critique systématique. C'est leur droit ; en faisant ce choix, ils en oublient le principal : l'intérêt de notre commune.

Fonsorbes l'Humain d'Abord

La fin d'année est l'occasion de faire bilan : une commune aux finances inquiétantes et une majorité engluée dans des dossiers : station d'épuration, urbanisme, les Portes du Gers, transports… mais capable d'avancer en mettant en place les différents conseils participatifs, le marché (qui reste perfectible), l'agenda 21,… Bref, du classique.
La forme nous questionne. Un élu d'opposition alerte qu'un lieu de séjour pour nos jeunes n'est pas agrée. Il est raillé en conseil. Pourtant il a raison. Sa vigilance vient éviter des possibles déboires. Pour notre part, nous demandons un point sur l'entretien des fossés et des berges du Touch. Après un long exposé sur la législation, les élus annoncent des réunions futures sur ce sujet. Pourtant les travaux de réfection des berges démarrent juste après. Alors pourquoi ne pas le dire tout simplement. Nous dénonçons ces « mesquineries politiciennes » d'un autre temps.
Nous tenterons de les esquiver, au profit d'une action politique réfléchie qui prône l'équité, la justice, la solidarité, et invite à se saisir de toute implication citoyenne existante ou à venir pour un Humain au centre des projets, respectueux de l'environnement et luttant contre l'appauvrissement. De bonnes fêtes à toutes et tous.

Jean Claude PILET

Libre Expression

Le Fonsorbais n°3 - Décembre 2014

Agir pour Fonsorbes

Campagne basée sur la revendication d'une connaissance exclusive des dossiers, un soutien actif du Conseil Général, Président de la CAM élu en partie par Fonsorbes Citoyenneté ; conditions réunies pour espérer avancées et soutiens indéfectibles. Huit mois de mandature ne reflètent pas les espérances suscitées. Discours d'impuissance face à l'héritage reçu. Trop de temps et d'énergie consacrés à des actions éloignées des préoccupations des Fonsorbais. Dossiers parfois traités avec une désinvolture déconcertante. Augmentation de la fiscalité locale. Conseils qui relèvent plus de la gestion des affaires courantes que de réels engagements dans des actions de fond. Une opposition peu entendue et écartée des grands dispositifs. Nous réitérons ici, qu'il existe une priorité d'évidence qui devrait fédérer énergie et imagination : le développement économique de notre cité. Un plan, prioritaire, réfléchi, ambitieux pour attirer des entreprises sur notre territoire peut sortir Fonsorbes de son enlisement. Choix politique d'orientation stratégique appuyé sur un diagnostic approfondi. Il n'apparaît pas dans les annonces municipales et les travaux de commission. Si la non réussite d'une action est pardonnable, l'attentisme reste inexcusable.

Fonsorbes Source d'Avenir

Le Défi Aussonnelle chavire, les Fonsorbais vont-ils devoir écoper une nouvelle fois ?
Depuis quelques semaines, la rumeur devient réalité. Le fameux « Défi Aussonnelle », projet censé mutualiser l'investissement en matière d'assainissement via notre adhésion au SMEA, prévoit une station d'épuration équivalent 24 000 hab.sur la commune de La Salvetat.
Ce projet, ambitieux sur le papier, à vocation écologique, semble désormais menacé pour diverses raisons. Au-delà de ce débat, la question se pose quant aux conséquences d'une telle perte de temps et d'énergie. La seule chose que les Fonsorbais vont pouvoir retenir, c'est l'annonce d'une hausse immédiate de l'assainissement de près de 27% ! Alors que la Commune est arrivée à renégocier le taux du prêt toxique, il revient au SMEA de pouvoir en faire de même rapidement avec celui légué par le SIVOM, afin d'épargner en ces temps difficiles celles et ceux qui, à chaque décisions prises dans un bureau, doivent payer pour bénéficier d'un bien public essentiel. Notre équipe reste donc mobilisée pour suivre de près cette question d'importance, dans une période électorale aboutissant sur des élections départementales cruciales pour l'intérêt de nos communes.

Groupe des Élus Indépendants de Fonsorbes

Que fallait-il faire pour en finir avec cette folle spirale dans laquelle le « prêt DEXIA » (devenu aujourd'hui « SFIL ») entraînait notre commune ? Les avis n'étaient pas unanimes, mais le conseil municipal a donné, à une large majorité, son feu vert à Mme le Maire pour signer un protocole de rachat anticipé. Cette opération n'est pas sans risque, mais d'autres options, proposées par certains Groupes, n'étaient guère convaincantes. Fallait-il poursuivre notre action en justice durant de longs mois au risque (fort probable selon nous) d'un échec et alors que les taux d'intérêt s'envolent (plus de 15% aujourd'hui) du fait de leur indexation sur le taux de change Euro/Franc Suisse ? Fallait-il espérer la mise en place d'une action collective au risque de passer à coté d'une solution, peut être la moins mauvaise possible ? Nous avons estimé, pour notre part, que l'heure n'était plus aux tergiversations mais, qu'au contraire, une décision s'imposait avec urgence. C'est pourquoi nous avons apporté notre appui à cette démarche. Sans illusion sur le déséquilibre de cette transaction mais dans l'espoir que l'avenir valide la pertinence de cette décision.

RÉSOGARDE
Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : 3237 (0,34 €/min.)

39 66 « Allô docteur »

Le numéro unique pour trouver un médecin de garde en Midi-Pyrénées.

Agenda

JANVIER

• Dimanche 17 de 14 h 30 à 17 h 30
Café ludique
> Ludothèque

• Vendredi 23, 20 h 30
Spectacle Theatralo Musical « Une vie sur mesure », service culturel
> Salle polyvalente du Trépadé

• Du mardi 27 janvier au vendredi 6 février
Exposition artistique : « Dans la fluidité d'un portrait », service culturel
> Médiathèque

• Samedi 31, 9 h
Atelier-jeux sur le Moyen-Âge
> Médiathèque

FÉVRIER

• Du mardi 10 au mardi 17
Exposition « Toulousaines ! », service culturel
> Médiathèque

• Dimanche 22 de 14 h 30 à 17 h 30
Café ludique
> Ludothèque

MARS

• Samedi 7, 20 h 30
Concert de l'Harmonie municipale de Plaisance-du-Touch, service culturel
> Église

• Du 7 au 22
Printemps des poètes
« L'insurrection poétique »
> Médiathèque

• Mercredi 18, 15 h
Spectacle pour enfants « Une voyante qui n'a pas perdu la boule »
> Médiathèque

• Samedi 21, 20 h 30
Concert de printemps
« The Moonshiners », service culturel
> Salle polyvalente du Trépadé

• Dimanche 22 de 14 h 30 à 17 h 30
Café ludique
> Ludothèque

• Samedi 28
Carnaval, Comité des fêtes
> Trépadé

Programme culturel complet sur le site Internet de la mairie, à la médiathèque, à la mairie et au Centre social.

Retrouvez tous les événements sur www.fonsorbes.fr

Nouveaux professionnels

DECIBAT
Dessinateur-projeteur
Marc PURCHA
22B, rue des Éteules
Port : 06 51 31 34 99
E-Mail : decibat@free.fr

GIRLY ESTHETIC
Esthétique
Patricia GAUTIER
6, avenue du Château d'Eau
Centre commercial Saint-Nicolas
Tél. : 05 34 47 75 60

Rodolphe DANTAN
Conseils et formation
Prévention-Sécurité
5, rue des Lavoirs
Port : 07 77 00 47 13
E-Mail :
rodolphe.dantan@laposte.net

Anthony PAMIES
Maçonnerie
15, impasse des Champs
Port : 06 27 17 10 44
E-Mail : anthony.pamies@sfr.fr

FREEDOM-VAP
Vapostore
Sylvie DESCAT
1685, route de Tarbes
Tél. : 05 61 91 66 91

DEPANN'ELEC SERVICE
Électricité
Serge BONNEAU
4, avenue Pierre-Durand
Port : 06 27 20 41 08
E-Mail : sbonneau31@gmail.com

PROPAGA
Communication – Publicité
Agnès MASSIOT
3 bis, chemin de la Bergère
Port : 06 62 77 45 19
E-Mail :
agnes.massiot@gmail.com
Site : http://www.propaga.fr

Isabelle GRANDJACQUES
Réflexologue
Résidence constellation
Square de l'Aude
Port : 06 52 21 77 34
E-Mail :
reflexotherapeutesoindesoi@gmail.com

UN BRIN DE FOLIE
Boulangerie
Christelle ARAGONES
Tél. : 05 62 14 73 37

Valérie CLAVERIE
Sophrologue
12, impasse des Gardenias
Port : 06 95 88 80 31

ANIMO31DOM
Alimentation et accessoires pour animaux
Jean-Claude LABERNADE
41 bis, rue Noël-Serrani
Tél. : 05 62 92 17 18
Port : 06 19 28 39 83
E-Mail : obejump31@gmail.com
Site : www.obejump.fr

BEAUTY OF DAWN
Esthétique
Aurore MAURET
Chez Cristina Coiffure
ZAC Moundran
1, rue Joseph-Pontier
Tél. : 09 83 03 23 64
Port : 06 24 15 61 02
E-Mail :
beautyofdawn32@gmail.com